

PÊCHE AU CAS PRATIQUE

VISITE DES CHANTIERS DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU PROJET ISÈRE AMONT



Lundi 18 juin 2018



COMPTE-RENDU



En partenariat avec :



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

WWW.ARRAA.ORG

LES CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE :

Pour limiter le risque d'inondation, le projet Isère Amont repose sur la création de champs d'inondation contrôlée (CIC) afin de protéger les zones habitées en permettant à l'Isère de s'épandre dans les zones agricoles et naturelles. Aujourd'hui, 16 secteurs sont classés CIC et peuvent recevoir 35 millions de m³ d'eau au total à raison d'1 m d'eau en moyenne. Des déversoirs sont aménagés et alimenteront ces CIC dès la crue trentennale. L'eau pénètre à faible vitesse pour y séjourner durant quelques jours, le temps que l'onde de crue s'éloigne dans le lit de l'Isère et que le niveau d'eau baisse suffisamment pour que chaque CIC soit entièrement vidangé.

Des fonds d'indemnisation sont prévus pour les agriculteurs lors de grosses crues pour les aider à assumer les risques de pertes liées à l'intervention humaine sur l'inondation. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le foncier est très complexe à gérer avec 360 hectares à acquérir sur 2 500 passerelles et 1 000 propriétaires.

Au terme du projet et en cas de crue bicentennale, la surface inondable sera réduite de 4 650 hectares. Le débit de pointe de l'Isère sera alors de 1 230 m³/s au niveau du pont de la Rocade Sud de Grenoble au lieu de 1 550 m³/s antérieurement. Les hauteurs d'eau seront diminuées de 45 cm à Pontcharra ou au pont de Brignoud et de 1,2 m au niveau du Stade des Alpes.

Les travaux prévoient aussi des aménagements paysagers, des plantations d'arbres et des ouvertures de vues pour des usages doux sur berges avec un cheminement continu de Pontcharra à Grenoble.

Les Tranches 2 et 3 (Pontcharra - St Ismier) seront mises en œuvre dans le cadre du nouveau PAPI de 2016 à 2021 pour 83 millions d'euros HT.

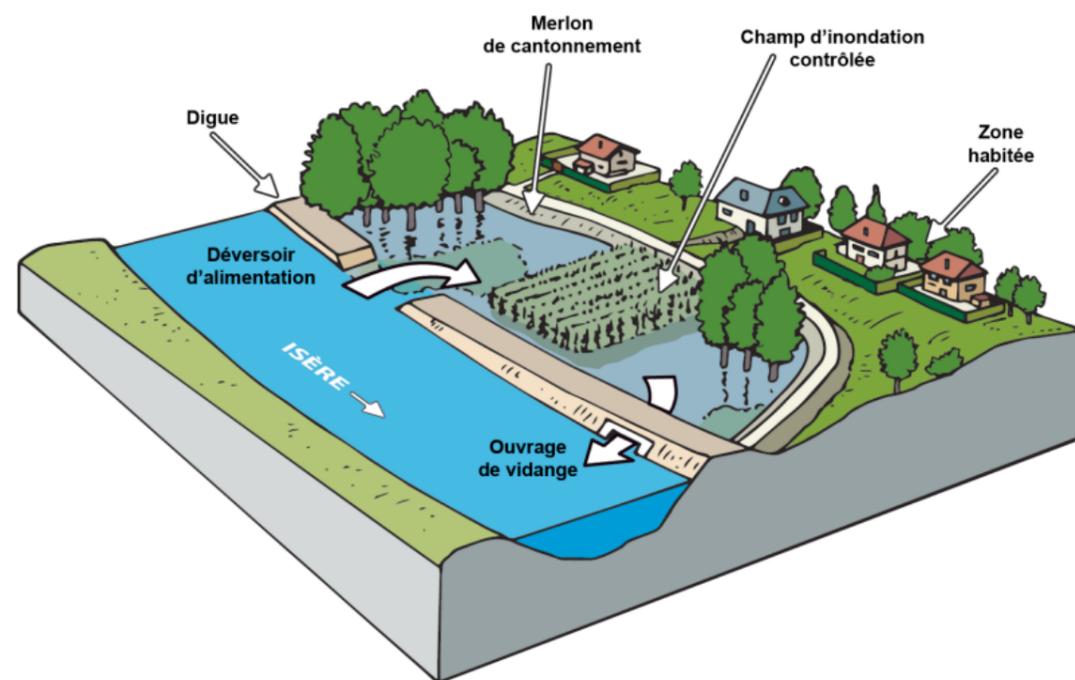


Schéma d'un champ d'inondation contrôlée (CIC)

En résumé, les trois enjeux essentiels du projet Isère amont consistent à :

» RALENTIR L'ÉCOULEMENT DE L'ISÈRE EN CRUE

- En améliorant la capacité hydraulique du lit,
- En écrétant les crues de l'Isère,
- En pratiquant des ouvertures dans la digue avec l'aménagement de déversoirs qui fonctionnent à Q30 sur tous les CIC, et la création d'une contre digue de second rang avec déversoirs de sécurité qui déversent à Q200,

» CONFORTER LES DIGUES ET ÉDIFIER DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

» REULER LES DIGUES POUR VALORISER LES MILIEUX NATURELS ET FACILITER L'ACCÈS AUX BERGES

- Remise en eau d'anciens bras morts,
- Aménagement de plans d'eau,
- Inondation de la forêt alluviale et des zones humides,
- Restauration de corridors biologiques : 7 reconnexions piscicoles.

SORTIE DE TERRAIN

CHANTIER N°1 : RÉOUVERTURE D'UN ANCIEN BRAS MORT À CROLLES

Situé au niveau du péage autoroutier de Crolles, le site de Pré Pichat s'étend entre la digue et le lit vif de l'Isère. Constitué d'une grande quantité de matériaux déposés par la rivière, il revêt un intérêt environnemental certain du fait qu'une forêt alluviale s'y est développée. Cet ancien bras secondaire a été reconnecté à l'Isère. Le premier chenal approfondi qui longe la digue sur environ 800 mètres est alimenté par la nappe d'eau souterraine.



En bordure de l'Isère, une plage en pente douce a été aménagée sur un second chenal creusé pour être alimenté de façon permanente en période de basses eaux. Au terme du projet, l'ensemble du site de Pré Pichat sera classé en Espace Naturel Sensible. Il fera alors l'objet d'une gestion spécifique conduite par le service Patrimoine Naturel du Département. Les interventions ont permis de recréer des milieux humides favorisant le développement d'habitats diversifiés le long des berges avec notamment la réimplantation du *Typha minima* (Petite Massette, roseau).

CHANTIER N°2 : RENATURATION DE L'ÉTANG PACIFIC À MONTBONNOT

Cet étang est une ancienne gravière créée pour les besoins en matériaux nécessaires à la construction de l'Autoroute A41. Le projet de renaturation a été compliqué du fait d'une problématique de niveau d'eau car l'étang n'est pas alimenté par la nappe (donc lié au régime nival de l'Isère). Son alimentation se fait donc sous régime pluvial. Ce chantier environnemental est lié à celui du Bois Français pour la création de mares alimentées par la nappe phréatique dans la forêt alluviale.

Afin de renforcer la biodiversité caractéristique des milieux humides, il s'agissait de créer deux plans d'eau peu profonds (2 m en moyen) et un second îlot végétalisé similaire à celui existant et conservé en l'état. Avant les terrassements réalisés au début de l'été et après concertation avec la LPO, des plantes héliophytes ont été récupérées, préservées en bordure de l'étang Pacific dans une pépinière puis replantées pour recréer une mosaïque d'habitat avec des plantes locales. Cette renaturation a été possible grâce aux compétences d'un pépiniériste désormais labellisé.

Les plants d'héliophytes sont protégés par des enclos afin de limiter l'impact des gros poissons et des ragondins. Ces derniers sont gérés à l'échelle du site via des campagnes de pêches et piégeage. Des aménagements ont été prévus pour favoriser la nidation d'Aigrettes Garzette, Guépier d'Europe, Héron Pourpré et Petit Gravelot afin de renforcer le caractère naturel du plan d'eau. Des piquets perchoirs seront installés pour les Martin-pêcheurs.

Un observatoire a été installé par le Département dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Bâtie afin de permettre l'ouverture du site au public sans dérangement de la faune.

